



A- EVALUATION CONTINUE

Evaluation continue pratique

L'évaluation se fait tout au long de votre formation à travers différents outils. A chaque fin de cours :

- Vous bénéficiez d'un bilan de votre moniteur
- Vous pratiquez une auto-évaluation sur votre livret d'apprentissage via votre espace personnel

Vous bénéficiez d'un examen blanc que vous pouvez solliciter dès lors que vous avez réalisé au moins 75% de votre parcours de formation et que vous estimez être proche du niveau de compétences requis pour l'examen du permis de conduire.

B- EVALUATION FINALE - EXAMEN

Evaluation finale Pratique – Examen du permis de conduire

- ✓ Se déroule à partir du centre d'examen auquel vous êtes convoqués
- ✓ L'auto-école réserve votre place d'examen et la plateforme RDVPERMIS vous adresse votre convocation par mail.
- ✓ Vous serez évalué par un inspecteur du permis de conduire qui sera assis côté passager. Votre moniteur sera installé à l'arrière.
- ✓ Avant de commencer l'épreuve, vous devez présenter votre pièce d'identité valide à l'inspecteur
- ✓ Vous réaliserez un parcours aux situations de conduite variées
- ✓ Votre CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) sera disponible sur votre espace RDVPERMIS le lendemain de l'épreuve.

CONTACT

Responsable de formation : Magali ISSANY

06 92 79 12 05

contact@uvc.re

